



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 16 février 2011 — N° 173**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin d'appuyer le peuple algérien dans sa marche vers la démocratie.

---

M. Billette (Huntingdon), au nom de M. Arcand (Mont-Royal), fait une déclaration concernant l'anniversaire de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

---

Mme Richard (Duplessis) fait une déclaration concernant l'ascension du Kilimandjaro pour soutenir la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés.

---

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de souligner la signature d'une convention sur la prestation et le financement des services de santé et des services sociaux au Nunavik.

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant la translation des restes mortels de Sainte Marguerite d'Youville à Varennes.

---

**16 février 2011**

---

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant Opti-Neige.

\_\_\_\_\_

À 9 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 08.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 492 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 492.

### **Dépôts de documents**

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les comptes de la santé 2008-2009 à 2010-2011.

(Dépôt n° 2061-20110216)

**16 février 2011**

---

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 15 février 2011, que lui a adressée M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission des institutions.

(Dépôt n° 2062-20110216)

### **Dépôts de pétitions**

M. Khadir (Mercier), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 139 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

(Dépôt n° 2063-20110216)

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 247 379 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande de démission du premier ministre du Québec.

(Dépôt n° 2064-20110216)

M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 105 citoyens et citoyennes de Saint-Denis-de-Brompton, concernant le plan de réaménagement du bassin de l'école du Jardin-des-Lacs.

(Dépôt n° 2065-20110216)

**16 février 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 250 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

(Dépôt n° 2066-20110216)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. D'Amour (Rivière-du-Loup), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 117 citoyens et citoyennes de l'Est du Québec, concernant le délai d'attente d'une place en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

(Dépôt n° 2067-20110216)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Copie d'un document intitulé « Cadre financier du gouvernement – Section C Les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux ».

(Dépôt n° 2068-20110216)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

**16 février 2011**

---

Un extrait du site Web de Questerre Energy Corporation; ainsi qu'un document, daté du 4 novembre 2010, transmis à Mme Monique Gélinas du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par Mme Francine Audet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant la Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schistes au Québec – Réponses aux questions complémentaires du 27 octobre 2010; et une copie d'un document intitulé « État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique » de l'Institut national de santé publique du Québec.

(Dépôt n° 2069-20110216)

### **Motions sans préavis**

M. Bérubé (Matane), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les expropriés du parc Forillon; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec Mme Richard (Marguerite-D'Youville), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue des Journées de la persévérance scolaire, qui se déroulent du 14 au 18 février dans 14 régions du Québec, et invite la population à se joindre à elle afin de manifester sa reconnaissance envers les gens du réseau scolaire et de leurs partenaires pour leurs initiatives et projets mobilisateurs visant à soutenir les jeunes du Québec dans leurs efforts pour réussir.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**16 février 2011**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'une pétition;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la commission;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira dans le cadre du mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers; puis en séance publique, afin d'entendre les représentants de Suncor; et en séance de travail, afin de recevoir des informations et des documents de Suncor.

16 février 2011

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 117, Loi donnant suite au discours sur le budget du 30 mars 2010 et à certains autres énoncés budgétaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 117 est adopté.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 février 2011, sur la motion de Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, soit maintenant adopté.

---

À 12 h 56, à la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 03.

---

16 février 2011

---

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec affirme l'importance de laisser à tous les Québécois la liberté de choisir la langue d'enseignement dans les cégeps, et qu'elle réitère que les dispositions de la loi 101 ne doivent pas être étendues aux établissements d'enseignement collégiaux, tel qu'adopté en 1977 par le gouvernement du Parti québécois de René Lévesque.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont allouées au député de Mercier; 1 minute 37 secondes est allouée à chacun des autres députés indépendants; 34 minutes 45 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 25 minutes sont allouées à l'opposition officielle; 42 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Curzi (Borduas) propose :

QUE la motion du chef du deuxième groupe d'opposition soit amendée de la manière suivante : à la 5<sup>e</sup> ligne, remplacer les mots « collégiaux, tel qu'adopté » par les mots « collégial, telles qu'adoptées ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale du Québec affirme l'importance de laisser à tous les Québécois la liberté de choisir la langue d'enseignement dans les cégeps, et qu'elle réitère que les dispositions de la loi 101 ne doivent pas être étendues aux établissements d'enseignement collégial, telles qu'adoptées en 1977 par le gouvernement du Parti québécois de René Lévesque.

**16 février 2011**

---

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et sur l'amendement de M. Curzi (Borduas), sous réserve de la permission de son auteur.

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition accepte la proposition d'amendement de M. Curzi (Borduas).

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **138** en annexe)

Pour : **110** Contre : **0** Abstention : **0**

La motion ainsi amendée est ensuite mise aux voix, un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **139** en annexe)

Pour : **65** Contre : **45** Abstention : **0**

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, soit maintenant adopté.

**16 février 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 130 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 130 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

À 18 h 02, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 17 février 2011, à 9 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**

16 février 2011

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Curzi (Borduas) :

(Vote n° 138)

POUR - 110

Arcand	Cloutier	Leclair	Poirier
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Ratthé
Aussant	Courchesne	Léger	Rebello
Bachand	Cousineau	Lehouillier	Reid
(Outremont)	Curzi	Lemay	Richard
Beauchamp	D'Amour	Lessard	(Duplessis)
Beaudoin	Deltell	MacMillan	Richard
(Rosemont)	Diamond	Maltais	(Marguerite-D'Youville)
Beaudoin	Doyer	Mamelonet	Rotiroti
(Mirabel)	Drainville	Marceau	Roy
Bédard	Drolet	Marcoux	Simard
Bergeron	Dubourg	Marois	(Kamouraska-Témiscouata)
Bergman	Dufour	Marsan	Simard
Bernard	Dutil	Matte	(Dubuc)
Bernier	Fournier	McKay	Sklavounos
Bérubé	Gagnon-Tremblay	Ménard	St-Amand
Billette	Gaudreault	Moreau	St-Arnaud
Blais	(Jonquière)	Morin	St-Pierre
Blanchet	Gaudreault	Normandeu	Thériault
Bolduc	(Hull)	Ouellet	Traversy
Bonnardel	Gautrin	Ouellette	Tremblay
Boucher	Gignac	Ouimet	Trottier
Bouillé	Gonthier	Pagé	Turcotte
Boulet	Grondin	Paquet	Vallée
Carrière	Hamad	Paradis	Vien
Champagne	Hivon	Pelletier	Villeneuve
Charbonneau	Huot	(Saint-Hyacinthe)	Weil
Charest	James	Pelletier	Whissell
Charette	Kelley	(Rimouski)	
Charlebois	Kotto	Pigeon	
Chevarie	Lapointe	Pinard	

16 février 2011

---

Sur la motion amendée de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition :

**(Vote n° 139)**

**POUR - 65**

Arcand	Chevarie	Hamad	Ouimet
Auclair	Corbeil	Huot	Paquet
Bachand	Courchesne	James	Paradis
<i>(Outremont)</i>	D'Amour	Kelley	Pigeon
Beauchamp	Deltell	L'Écuyer	Reid
Bergman	Diamond	Lehouillier	Rotiroti
Bernard	Drolet	Lessard	Roy
Bernier	Dubourg	MacMillan	Simard
Billette	Dutil	Mamelonet	<i>(Dubuc)</i>
Blais	Fournier	Marcoux	Sklavounos
Bolduc	Gagnon-Tremblay	Marsan	St-Amand
Bonnardel	Gaudreault	Matte	St-Pierre
Boulet	<i>(Hull)</i>	Ménard	Thériault
Carrière	Gautrin	Moreau	Vallée
Charbonneau	Gignac	Morin	Vien
Charest	Gonthier	Normandeau	Weil
Charlebois	Grondin	Ouellette	Whissell

**CONTRE - 45**

Aussant	Cousineau	Marceau	Richard
Beaudoin	Curzi	Marois	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Mirabel)</i>	Doyer	McKay	Simard
Beaudoin	Drainville	Ouellet	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
<i>(Rosemont)</i>	Dufour	Pagé	St-Arnaud
Bédard	Gaudreault	Pelletier	Traversy
Bergeron	<i>(Jonquière)</i>	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Tremblay
Bérubé	Hivon	Pelletier	Trottier
Blanchet	Kotto	<i>(Rimouski)</i>	Turcotte
Boucher	Lapointe	Pinard	Villeneuve
Bouillé	Leclair	Poirier	
Champagne	Léger	Rathé	
Charette	Lemay	Rebello	
Cloutier	Maltais	Richard	
		<i>(Duplessis)</i>	